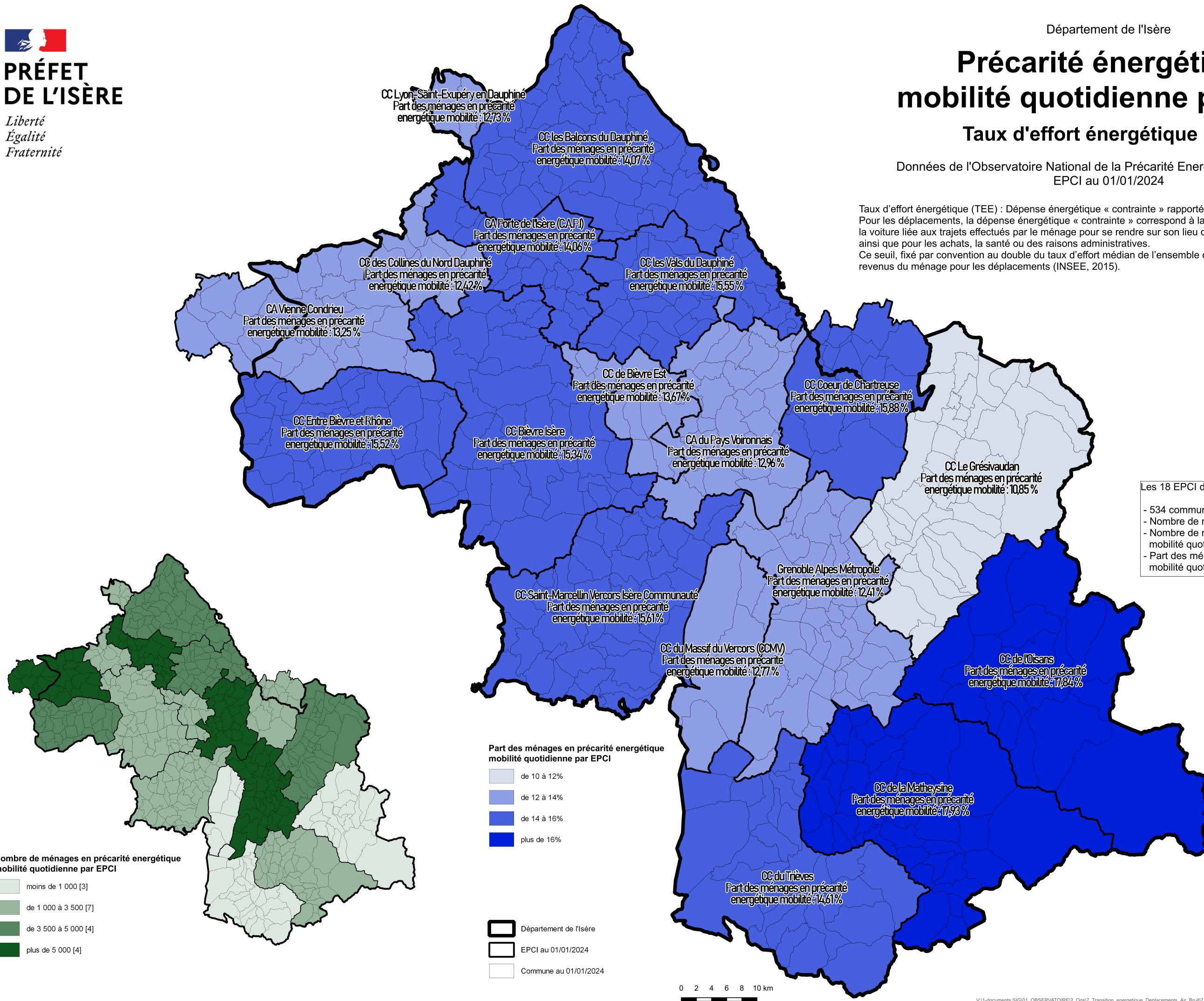


Précarité énergétique mobilité quotidienne par EPCI

Taux d'effort énergétique (TEE)

Données de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) 2018
EPCI au 01/01/2024

Taux d'effort énergétique (TEE) : Dépense énergétique « contrainte » rapportée aux ressources du ménage. Pour les déplacements, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la dépense effective en carburant de la voiture liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives. Ce seuil, fixé par convention au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population, est de 4,5 % des revenus du ménage pour les déplacements (INSEE, 2015).



Les 18 EPCI de l'Isère

- 534 communes (dont 22 hors Isère)
- Nombre de ménages : 558 576
- Nombre de ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne : 74 581
- Part des ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne : 13,35%

Nombre de ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne par EPCI

- moins de 1 000 [3]
- de 1 000 à 3 500 [7]
- de 3 500 à 5 000 [4]
- plus de 5 000 [4]

Part des ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne par EPCI

- de 10 à 12%
- de 12 à 14%
- de 14 à 16%
- plus de 16%

Département de l'Isère
 EPCI au 01/01/2024
 Commune au 01/01/2024

0 2 4 6 8 10 km

